

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu en partie à cette question précédemment. Il existe actuellement trois ou quatre sujets de négociations. L'un, si je me rappelle bien, a trait à l'infrastructure de Fort Nelson, et un autre concerne, pas nécessairement une désignation géographique, mais la désignation d'un secteur industriel particulier ou de l'un de ses aspects, c'est-à-dire l'industrie forestière dans cette partie du pays. Il y en a un ou deux autres que le gouvernement a mis de l'avant, mais je ne puis dire avec précision au député où en sont au juste les négociations actuellement, sauf que l'on m'a informé qu'elles marquaient des progrès.

M. Johnston: Monsieur l'Orateur, comme les demandes de cette province semblent se heurter à un refus, le ministre pourrait-il nous dire si les critères établis au cours des négociations avec la Colombie-Britannique pour l'acceptation des demandes se révélaient plus exigeants que ceux des autres provinces?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je crains de ne pouvoir réellement pas répondre au député aujourd'hui parce que j'ignore où en sont les entretiens des fonctionnaires. J'ignore le détail des intentions du gouvernement de la Colombie-Britannique à l'égard de l'entente. Je vais toutefois me renseigner et j'espère pouvoir présenter un rapport provisoire d'ici peu.

* * *

● (1450)

LES PARCS NATIONAUX

ÎLES DU SAINT-LAURENT—LES CRÉDITS POUR L'EXPANSION ET L'AMÉLIORATION—DEMANDE DE CONFIRMATION

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit d'un discours prononcé à Ottawa samedi soir d'après lequel il semble que le gouvernement aurait finalement décidé d'accepter certaines instances de ma circonscription, ce dont je me félicite. Es-il prêt à confirmer à la Chambre que 30 millions de dollars seront affectés à l'expansion et à l'amélioration du parc national des Îles du Saint-Laurent dont une partie se trouve dans la circonscription de Leeds et l'autre dans celle de Kingston et les Îles?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): C'est exact, monsieur l'Orateur.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LES REVENDICATIONS TERRITORIALES EN C.-B. ET LE PROJET DE SUPPRESSION DES BUREAUX ET SERVICES

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; je puis déjà lui dire qu'elle n'a rien à voir avec la photo de lui qui a été publiée dans le

Questions orales

Citizen de Prince George. Le 14 mai, le ministre a dit à la Chambre qu'il était disposé à fermer progressivement les bureaux et les services de son ministère dans les régions où les chefs indiens et leurs bandes le jugent souhaitable. Étant donné que l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique demande que l'on s'occupe immédiatement de la question de la délimitation des terres et des revendications territoriales et est décidée à refuser que les bureaux du ministère continuent à leur offrir leurs services en Colombie-Britannique, comment le ministre réagit-il à ces demandes?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, nous appuyons les Indiens de la Colombie-Britannique depuis un certain temps, et surtout l'union des chefs indiens de la Colombie-Britannique en ce qui concerne la délimitation des terres. A notre avis, cette question relève du gouvernement provincial de Victoria.

M. Oberle: Pour cette raison, le ministre est-il prêt à supprimer progressivement les nombreux bureaux et services coûteux en Colombie-Britannique que les Indiens là-bas considèrent comme le principal obstacle au règlement de leurs revendications territoriales et à leur autodétermination dans les domaines culturel, social et économique?

M. Buchanan: Nous sommes certainement disposés à discuter cet aspect du problème. Par ailleurs, je n'admets pas qu'il y ait une relation étroite entre cette question et celle de la délimitation des terres ou celle, plus vaste, des revendications territoriales. A mon avis, ce sont là deux sujets tout à fait distincts.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE PARTAGE DU TRAFIC ENTRE AIR CANADA ET CP AIR—LA NOUVELLE POLITIQUE ET LE CAS D'AIR CANADA

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre des Transports, mais, en son absence, je devrais peut-être la poser au ministre suppléant ou au secrétaire parlementaire. Le P^r Myron Gordon de l'Université de Toronto ayant révélé, lors des audiences récentes de la CCT, que l'exploitation d'Air Canada est beaucoup moins efficace que celle de CP Air, en dépit des restrictions imposées à l'exploitation de celle-ci, le ministre suppléant nous dirait-il si le gouvernement songe à remanier sa politique des transports transcontinentaux, qui limite la capacité aérienne de CP Air à 25 p. 100 du trafic, afin que les passagers puissent bénéficier de tarifs aériens plus équitables?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre suppléant des Transports): Monsieur l'Orateur, il est possible, bien entendu, que le ministre songe à cette question au sein de son ministère, mais autant que je sache, on n'a pas modifié la politique transcontinentale et on ne songe pas à le faire. Je n'ai pas vu les déclarations du professeur dont a parlé le député, mais c'est peut-être parce que la structure du CP est moins complexe que celle d'Air Canada qu'il a pu parvenir à la conclusion à laquelle il est arrivé.